Elections législatives du 23 Novembre 1958. — Département de la Charente-Maritime

Première circonscription : LA ROCHELLE



Georges GOSNAT
DÉPUTÉ
ANCIEN MINISTRE 1946)
Candidat du Parti Communiste Français

Electrices, Electeurs,

Oui, il faut que cela change !

...car la situation est grave : le coût de la vie ne cesse d'augmenter ; la crise économique menace ; les réductions d'horaires et le chômage frappent déjà les travailleurs ; les difficultés grandissent à la campagne ; 4 ans de guerre en Algérie, mais...

Il faut juger les partis et les hommes sur leurs actes

Quels sont les responsables ?

Les responsables de cette politique néfaste sont ceux qui ont soutenu les Gouvernements de ces onze dernières années et qui tentent, à nouveau, de tromper par des promesses et de fausses disputes.

∴

Ainsi, parmi les candidats qui se présentent à La Rochelle :

— NOEL a toujours été solidaire de BRUSSET dont il fut le secrétaire salarié.
— DE LACOSTE-LAREYMONDIE est le candidat du gros patron PINAY et de BIDAULT. Il reçoit, en outre, publiquement, l'appui du Poujadisme fasciste.
— VIDAMANT est l'homme du haut clergé, de TEITGEN, de SCHUMANN.
— NAIL et CHOBELET sont les candidats radicaux aux nuances de plus en plus incolores. Ils représentent la politique des MORICE, des QUEUILLE et des GAILLARD.

∴

Enfin, les dirigeants socialistes portent une lourde responsabilité. En s'opposant systématiquement à l'unité, il ont empêché la réalisation d'une politique de paix et de progrès social et ils ont fait le jeu de la réaction.

Guy MOLLET feint de se quereller, à nouveau, avec PINAY, mais il collabore avec lui dans le même Gouvernement. Ensemble, ils préparent le désistement réciproque de leurs candidats pour le deuxième tour.

FARAUD et le secrétaire fédéral socialiste BARATON approuvent, alors que ce dernier déclarait, devant 5 000 personnes réunies à La Rochelle, en mai dernier : « Nous ne serons jamais derrière De Gaulle, avec ou sans contrat ».

∴

Quels que soient leurs efforts pour tenter de se dédouaner aujourd'hui, tous ces partis, tous ces hommes sont condamnés par la politique qu'ils ont pratiquée et qu'ils voudraient poursuivre sous un Gouvernement autoritaire et grâce au truquage électoral.

Le Parti Communiste se présente avec confiance

En effet, il ne porte aucune responsabilité dans les difficultés actuelles. Nul reproche ne peut être fait à ses élus qui ont toujours respecté scrupuleusement leur programme.

Toute loi sociale, tout progrès n'ont été obtenus que grâce à la présence d'un important groupe parlementaire.

1936

— Front Populaire.
— Semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Congés payés.
— Conventions collectives.
— Nationalisations : Banque de France Chemins de Fer.
— Office du blé.

1944 1947

— Libération après la Résistance héroïque du Peuple Français.
— Reconstruction et Renaissance de la France.
— Nationalisations : Banques, houillières, gaz, électricité, aviation.
— Statut de la fonction publique.
— Extension de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.
— Retraite des Vieux Travailleurs.
— Statut du fermage et du métayage.

1954 — Paix en Indochine.

1955 — Paix en Tunisie et au Maroc.

1956 — Multiples efforts pour amener Guy Mollet à faire la Paix en Algérie.

— 3 semaines de Congés payés.

— Création du Fonds National de Solidarité (vieux travailleurs, infirmes civils, etc).

∴

Afin de barrer la route à la Réaction de plus en plus menaçante et de mettre en œuvre une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la Nation, *il est indispensable que de nombreux députés communistes participent à la prochaine Assemblée*.

Mais pour cela, il faut voter de plus en plus nombreux pour le candidat communiste. Celui-ci s'engage à mettre tout en œuvre pour la réalisation du programme de justice sociale et de salut national suivant :

1° Relèvement du niveau de vie des masses populaires ;

2° Paix en Algérie par la négociation ;

3° Politique extérieure d'Indépendance Française et de Paix ;

4° Réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt ;

5° Garantie de l'avenir de la Jeunesse ;

6° Restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée.

Ainsi, dans la circonscription de LA ROCHELLE, vous voterez et ferez voter en masse pour

Georges GOSNAT

Candidat du Parti Communiste Français

Bien connu des travailleurs de notre département qui lui ont manifesté déjà cinq fois leur pleine confiance, Georges GOSNAT a été élu député en 1945 et constamment réélu depuis.

Ministre à 31 ans, en 1946, il a participé à l'action générale des ministres communistes tout en s'attachant particulièrement à la défense des Travailleurs de l'Etat et à la Renaissance de l'Aviation Française.

A l'Assemblée Nationale, il a pris part aux travaux de nombreuses Commissions : Marine Marchande, Travaux Publics et Transports, Territoires d'Outre-Mer, Presse. Il était membre titulaire, depuis 1951, de la Commission des Finances qu'il représentait, d'ailleurs, au sein de la Commission de Contrôle de la circulation monétaire.

Militant très jeune dans les organisations sportives, culturelles et de Jeunesse de la classe ouvrière, il a adhéré, en 1933, au Parti Communiste Français, dont il est Membre du Comité Central.

Officier de réserve mobilisé en 1939, il a pris part aux combats de la Meuse en mai 1940. Fait prisonnier, membre de la Résistance dans son Oflag, après plusieurs tentatives d'évasion, il a été blessé au cours de l'une d'elles, puis envoyé au camp de représailles de Lübeck d'où il fut libéré en mai 1945.

Ainsi, Georges GOSNAT, fidèle à ses origines prolétariennes, n'a cessé de lutter pour la défense des travailleurs et pour l'intérêt national.

Son remplaçant éventuel est Lucien DESOYER, lui aussi bien connu dans la région.

Conseiller Municipal de La Rochelle, constamment réélu depuis 1945, il occupe une place importante dans cette Assemblée.

Il est ordonnateur des hôpitaux de La Rochelle, administrateur de l'Office Public des H. L. M., administrateur du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse, administrateur de l'Office Départemental des Anciens Combattants, administrateur du Centre Départemental de Transfusion Sanguine, etc.

Grand Invalide de Guerre, Ancien Chef de Bataillon F.F.I., Officier de réserve honoraire, L. DESOYER est titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille de la Résistance, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

L. DESOYER est un ancien Instituteur et ancien Sous-Chef de Gare de La Rochelle.



Lucien DESOYER

Vu : Le Candidat.

IMP. CENTRALE, R. DES CLOUTIERS - LA ROCHELLE 11 - 58